

## Programme d'appui et de financement des entreprises

# Un véritable Plan Marshall pour la TPME

- ◆ Le Programme intégré d'appui et de financement des entreprises est structuré autour de trois axes.
- ◆ Le Fonds dédié est doté d'une enveloppe de 6 Mds de DH répartie sur 3 ans.
- ◆ 27.000 nouveaux postes d'emplois seront créés avec l'accompagnement de 13.500 entreprises supplémentaires.



En application des hautes instructions royales, le ministère des Finances, BAM et les banques ont présenté au Roi un véritable Plan Marshall pour faciliter l'accès au financement aux jeunes et aux entreprises.

Par M. D. & A. E.

Il aura fallu exactement 3 mois et 16 jours après le discours royal du 11 octobre 2019, prononcé à l'occasion de la rentrée parlementaire pour que le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, le wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, et le président du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), Othman Benjelloun, rendent leur copie afférente au Programme intégré d'appui et de financement des entreprises au Roi. Le discours du Souverain du 11 octobre a enclenché une véritable mobilisation générale au sein des acteurs du secteur bancaire afin d'imaginer des mécanismes dédiés aux populations et aux catégories d'entreprises qui ont le plus besoin de financement et d'accompagnement, notamment les jeunes diplômés, les TPE, les auto-entrepreneurs, les ruraux, etc. Ces populations étaient jusque-là quasi exclues du système financier classique.

En application des hautes instructions royales, le ministère des Finances, Bank Al-Maghrib et le secteur bancaire ont présenté au Roi un véritable Plan Marshall pour faciliter l'accès des jeunes et des entreprises au financement.

### 6 Mds de DH sur la table

Le programme présenté par l'argentier du Royaume au Souverain est structuré autour de trois principaux axes que sont le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions et l'inclusion

financière des populations rurales. La nouvelle initiative qui a présidé à la création d'un compte d'affectation spéciale, Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat dans le cadre de la Loi de Finances 2020 comporte plusieurs mesures destinées à transcender les difficultés qui entravent l'accès au financement des jeunes porteurs de projets et des très petites et petites entreprises.

Le Fonds est doté d'une enveloppe de 6 Mds de DH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'Etat et le secteur bancaire. Outre l'approche volontariste dont fera preuve son dépar-

tement, en collaboration avec les principaux concernés, en termes de simplification des procédures, de facilitation des conditions de garanties et de réduction des coûts des crédits, l'argentier du Royaume a révélé que le programme contribuera chaque année à la création d'environ 27.000 nouveaux postes d'emplois et à l'accompagnement de 13.500 entreprises supplémentaires.

La coordination et le suivi de l'exécution des mesures relatives à l'accompagnement entrepreneurial du programme seront assurées par les commissions au niveau des régions. A noter que le ministère

de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration veillera, en concertation avec la Banque centrale, au suivi de la mise en œuvre du programme, à travers l'établissement de rapports périodiques qui seront soumis au Souverain.

### Des mesures inédites

A dispositif exceptionnel, mesures exceptionnelles. Abdellatif Jouahri a ainsi annoncé la mise en place de la part de BAM d'un mécanisme de refinancement illimité de tous les crédits bancaires accordés aux catégories évoquées par le Souverain dans son discours du 11 octobre 2019. Ce mécanisme bénéficiera aux financements adressés au secteur agricole et aux projets réalisés en milieu rural.

Un taux d'intérêt préférentiel de 1,25% dans le cadre du mécanisme de refinancement des banques des catégories cibles sera appliqué, soit 100 points de moins que le taux directeur de la Banque centrale qui est actuellement de 2,25%.

L'autre nouveauté présentée est la réduction des exigences en fonds propres dans le cadre des règles de

## Des taux historiquement bas

Répondant aux vœux du Souverain, le secteur bancaire a plafonné à 2% le taux d'intérêt des crédits qui seront accordés aux bénéficiaires du programme. Ce qui représente le plus bas taux jamais appliqué au Maroc. S'agissant du monde rural, le plafond sera de 1,75%, et ce malgré le risque crédit plus élevé du fait de l'étroitesse de son marché, sa sensibilité aux aléas climatiques et aux fortes variations des prix des produits agricoles. Cette mesure devrait favoriser l'émergence plus rapide d'une classe moyenne rurale.